

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 6

Artikel: Ces villages aux noms de rêve
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces villages aux noms de rêve

Contre la misère des enfants de partout

Que de villages qui sont demeurés peuplés presque exclusivement de femmes et d'enfants — dont les aînés sont maintenant des adultes — après qu'eurent été tués, en mesure de représailles, tous les hommes et les garçons dès l'âge de 10 ans. Que de misères encore, de foyers de tuberculose, de taudis malsains.



1955... La Grèce sort à peine d'une guerre civile qui ne prit fin qu'en 1950, ajoutant ses horreurs et ses souffrances à celles de la guerre mondiale et des occupations qui se succédèrent sur le sol hellénique entre 1941 et 1945.

La Croix-Rouge suisse entreprend alors une action d'entraide à la Grèce qui se poursuit encore aujourd'hui, bien que cette action ait, au cours des ans, subi une évolution naturellement nécessaire: besoins les plus urgents du moment, amélioration progressive et générale des conditions de vie enregistrée en Grèce depuis 12 ans, séquelles de la guerre en voie de disparition, autant de facteurs dont la Croix-Rouge suisse a tenu et tient encore compte dans l'établissement de son programme annuel de travail. Actuellement, ce dernier porte avant tout ses effets en Macédoine, dans le Nord du pays et en Epire, deux provinces particulièrement déshéritées ou en 12 ans la Croix-Rouge suisse a construit ou rénové près de 1500 maisons — dont 83 au cours de la seule année 1966, année au cours de laquelle une somme totale de Fr. 285 000.— a été consacrée à la poursuite de ses diverses actions d'entraide à la Grèce — et continue de distribuer chaque hiver des colis de parrainages à des enfants et vieillards nécessiteux.

Aujourd'hui, soit 17 ans après la fin des hostilités, les quelque 316 villages macédoniens qui furent anéantis aux quatre cinquièmes au cours des années 1947 à 1950 ne sont pas encore tous remis de leurs souffrances. Dans ces villages, inondés de soleil en été, ensevelis sous la neige en hiver, la vie est dure, terriblement. Les visages des habitants sont marqués par les soucis, les privations. A bien des endroits, il n'existe encore aujourd'hui ni canalisations d'eau ni courant électrique. Le produit des récoltes de ces petits paysans montagnards suffit à peine aux besoins vitaux les plus urgents de la famille. Aussi ne pourraient-ils, sans l'apport d'une aide extérieure, reconstruire ou remettre en état les maisons insalubres, consistant généralement en une seule pièce où l'on s'entasse à 6, à 8...

La tuberculose est encore très largement répandue en Grèce septentrionale et le danger de contagion y est d'autant plus grand que les conditions d'habitation, précisément, sont on ne peut plus précaires et obligent généralement la famille à vivre dans une dangereuse promiscuité. Très souvent aussi, les malades ne se soignent pas ou insuffisamment seulement, négligeant les précautions prophylactiques les plus élémentaires.

Le but premier que poursuit la Croix-Rouge suisse vise donc à améliorer les habitations de telle sorte

Les villages de Grèce septentrionale et d'Epire sont pauvres entre tous. Ils portent des noms de rêve: « Les Naïades » — parce que sis aux abords d'un fleuve. « Les Rochers qui soupirent », parce que surplombé par deux grosses pierres, dans le temps porteuses, dit-on, de maléfices, « La Cigogne », « L'Etoile du Matin... » Malgré leurs noms de rêve, ils furent pour la plupart anéantis par les combats de 1947 à 1950 et n'ont pas encore pansé toutes leurs plaies. Il en est peu où la Croix-Rouge suisse n'ait, ces douze dernières années, apporté son aide.



Mais soudain, une maisonnette de pierres, dont l'entrée accueillante est illuminée par des fleurs plantées dans d'anciens bidons d'huile et de benzine. Trois marches à gravir. Sur la dernière nous attendent deux bambins et leur mère, radieuse, pressée de nous faire visiter les lieux, « sa maison » construite avec l'aide de la Croix-Rouge suisse qui a fourni en l'occurrence les planchers, les plafonds, les fenêtres.



que le ou les malades puissent dormir dans une pièce différente des autres membres de la famille.

Souvent aussi, ce sont des veuves et des orphelins qui bénéficient d'une intervention de la Croix-Rouge suisse. D'autres fois, des jeunes filles ayant appris le métier de couturière et qui sont si heureuses de recevoir une machine à coudre leur permettant d'exercer leur profession.

Une aide constructive s'il en est, puisque ces jeunes filles sont ainsi mises en mesure de vivre de manière indépendante et de subvenir

à leurs besoins et à ceux des leurs dont elles ont presque toujours la charge: parents âgés, frères et sœurs cadets.

L'an dernier, la Croix-Rouge suisse a en outre distribué mensuellement 110 colis de vivres pendant l'hiver et délivré à autant de familles 99 paquets confectionnés en Suisse et contenant manteaux, couvertures, tissus, laine à tricoter et chaussures, ainsi que 42 moutons destinés à un village de montagne. Nous avons également procuré des lits et de la literie à deux institutions pour jeunes gens et jeunes filles, ainsi que du matériel d'enseignement adéquat à des

établissements pour enfants mentalement retardés.

Ces différentes phases de notre action d'entraide à la Grèce sont préparées puis supervisées par une déléguée de la Croix-Rouge suisse qui se rend chaque année sur place pendant 12 à 15 semaines, garantissant par sa présence le parfait déroulement des opérations.

Outre les maisons qu'elle aide à construire ou à rénover dans les provinces grecques de Macédoine et d'Épire, la Croix-Rouge suisse distribue annuellement à des enfants dans le besoin, un certain nombre de colis de parrainages confectionnés en Suisse et contenant des vêtements, des couvertures, des chaussures chaudes. A l'intention d'enfants de santé particulièrement délicate, elle procède en outre à la fourniture de paquets alimentaires.

Photos E. Düblin

